



HÔTEL DE VILLE	DESCRIPTION DE LA DEMANDE	Référence dossier
Demande déposée le 11/05/2011		N° AT 91691 11 10005
Complétée le		
Par :	Messieurs HARLAUT MARQUES Stéphane Serge	
Demeurant à :	64 rue de Concy 91330 YERRES	
Représenté par :		
Pour :	travaux intérieurs dans un ERP Oxygen Garden	
Sur un terrain sis à :	87 Rue DE CONCY Yerres	

Cardine
19/7/11
19/7/11
Le Maire

Le Maire,
Vu la demande susvisée ;
Vu le code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis Favorable du service DDT - Commission d'arrondissement pour l'accessibilité et la Sécurité en date du 25/05/2011
Vu l'avis Favorable du service Direction départementale des services d'Incendie et de Secours en date du 14/06/2011

ARRETE

Article 1 : La demande de travaux est **ACCORDEE**.

Article 2 : Le bénéficiaire des travaux devra se conformer strictement aux prescriptions contenues dans l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Article 3 : M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé, pour information, à tous les chefs de services consultés.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- L'intéressé,
- Monsieur le Préfet de l'Essonne

Yerres, Le 8 juillet 2011



Jacqueline CAILLOT,
Conseillère municipale
en charge de l'Urbanisme.

Accusé de réception en préfecture
0942191069120110719-2011-342-AR
Date de signature :
Date de réception : 19/07/2011

